

Achat groupé de pellets pour les communes du Jovinien

COMMANDE à « MANUFACTURE DE GRANULES »

L'AMIJ propose aux habitants de la Communauté de Communes du Jovinien un achat groupé de pellets norme NF à prix avantageux (minimum 20 tonnes pour les sacs et 10 tonnes pour big bag et vrac).

Si vous êtes intéressés, il suffit de transmettre ce bon de commande à l'AMIJ, soit par mail, soit en le déposant dans votre mairie. Deux périodes de commandes sont programmées : **1^{er} semestre fin de l'offre 30 mai / 2^{eme} semestre fin de l'offre 30 décembre**, à l'issue desquelles l'AMIJ adressera les bons groupés à la société Manufacture de Granulés. Après ces dates, la gestion des livraisons demeure à la main de l'entreprise Manufacture de Granulés qui prendra directement contact avec vous.

A compter du 1^{er} août 2025, le prix d'une palette de pellets est fixé à 341 € TTC, frais de livraison inclus. Le prix du big bag ainsi que du vrac, toujours livraison inclus, est fixé à 319 € TTC la tonne.

Le paiement se fait à la livraison par carte bancaire ou chèque.

Plus de renseignements sur le site internet :

www.mg-granules.com

(Entreprise locale basée dans l'Yonne)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE :

CODE POSTAL :

MAIL :

TELEPHONE PORTABLE :

TELEPHONE FIXE

Nombre de palettes de pellets (1 palette = 66 sacs de 15 kg) :

Nombre de big bag (1 tonne) :

Vrac (1 tonne minimum) :

Date de la commande :

Bon à envoyer par mail à l'AMIJ ou à déposer en mairie avant le 30 mai ou le 30 décembre

89amij@gmail.com